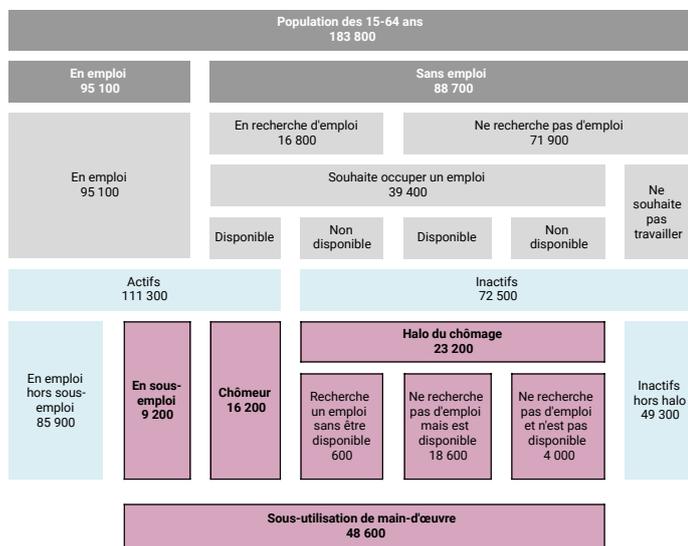


La sous-utilisation de main-d'œuvre en 2018

En 2018, la sous-utilisation de main-d'œuvre concerne 48 600 personnes, soit 26,4 % de la population en âge de travailler. Ces dysfonctionnements du marché de l'emploi recouvrent l'emploi à temps partiel subi ou contraint, le chômage et le halo du chômage. Ils concernent principalement les jeunes générations et les femmes, le faible niveau de qualification étant également un facteur aggravant de l'éloignement du marché de l'emploi.

En 2018, le marché de l'emploi polynésien sous-utilise la main-d'œuvre correspondant à 48 600 personnes. En effet, 9 200 personnes exercent un emploi à temps partiel contraint, 16 200 sont des chômeurs et 23 000 appartiennent au halo du chômage. Plus d'un quart de la population en âge de travailler est touché par un dysfonctionnement du marché de l'emploi. Cette sous-utilisation de main-d'œuvre est à peine moindre que l'inactivité hors halo regroupant 49 300 personnes n'ayant ni emploi ni désir d'accès à l'emploi. En regard, 85 900 personnes sont en emploi non contraint (46,7 % de la population en âge de travailler), c'est-à-dire dont le temps de travail correspond au choix du travailleur.

Fig. 1. Schéma des concepts de sous-utilisation de main-d'œuvre



Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le sous-emploi lié au temps de travail : des clivages selon l'âge et le niveau d'étude, mais pas selon le genre

Le premier type de dégradation de relation à l'emploi est le sous-emploi lié au temps de travail, c'est-à-dire le temps partiel contraint : les individus travaillent, mais moins qu'ils ne le voudraient et pourraient le faire. Une personne sur dix en emploi se trouve dans cette situation. Ce sous-emploi est comparativement plus développé dans les îles Sous-le-Vent (17,4 % de la population en emploi), aux Marquises (13,4 %) et aux Tuamotu – Gambier (13,2 %).

Les contrats de travail accompagnant les emplois à temps partiel contraints sont plus fragiles que ceux encadrant les emplois à temps partiel non contraint : 17,6 % en CDI contre 42,1 % pour les emplois non contraints, 28 % de stages ou de contrats précaires contre 9,9 %. Par ailleurs, les temps partiels contraints sont plus courts que les temps partiels choisis. En particulier, 32 % des temps partiels subis sont strictement inférieurs à un mi-temps, contre 25,5 % des temps partiels choisis.

TABLE 1. Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon l'âge

	Ensemble	15 - 24 ans	25 - 49 ans	50 - 64 ans
Emploi non contraint	85 900	6 400	59 500	20 000
Sous-emploi lié au temps de travail	9 200	2 000	6 500	700
Chômage	16 200	5 600	10 200	400
Halo	23 200	7 800	12 500	2 900
dont : pas de recherche mais disponible	18 600	5 800	10 300	2 500
Inactivité hors halo	49 300	18 600	11 300	19 400
Ensemble	183 800	40 400	100 000	43 400

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le sous-emploi concerne principalement les jeunes générations avec un emploi sur quatre pour les moins de 25 ans contre seulement 3,4 % pour les plus de 50 ans. Les moins de 25 ans représentent 22,4 % du sous-emploi et seulement 7,4 % de l'emploi non contraint. À l'inverse, les plus de 50 ans représentent 23,3 % de l'emploi non contraint et 7,6 % de l'emploi contraint.

Les diplômés de l'enseignement supérieur permettent généralement une meilleure insertion dans l'emploi : le taux d'emploi des diplômés du supérieur est en effet de 78,9 %, pour 51,8 % dans l'ensemble de la population en âge de travailler. Les diplômés du supérieur aident également à échapper au sous-emploi. Parmi les diplômés du supérieur en emploi, seuls 4,2 % sont en sous-emploi, contre environ 11 % pour tous les autres niveaux de diplômes jusqu'au baccalauréat.

Le sous-emploi lié au temps de travail touche la moitié des femmes et des hommes, les femmes étant minoritaires dans l'emploi non contraint (41,1 % contre 58,9 %). La concentration des femmes dans cette catégorie d'emploi, où les jeunes sont par ailleurs très présents, souligne leur difficulté d'accès à l'emploi non contraint, et peut expliquer qu'elles se détournent de l'emploi au début de la vie familiale; le taux d'activité féminin se dégrade en effet fortement à partir de 30 ans.

Comparativement, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer, le sous-emploi touche plus particulièrement les femmes (8,3 % contre 2,9 % pour les hommes en France métropolitaine, et 13,7 % contre 7,1 % dans les DOM hors Mayotte).

Entre chômage et halo du chômage, 39 200 personnes n'ont pas d'emploi mais souhaiteraient en occuper un dont plus d'un tiers a moins de 25 ans

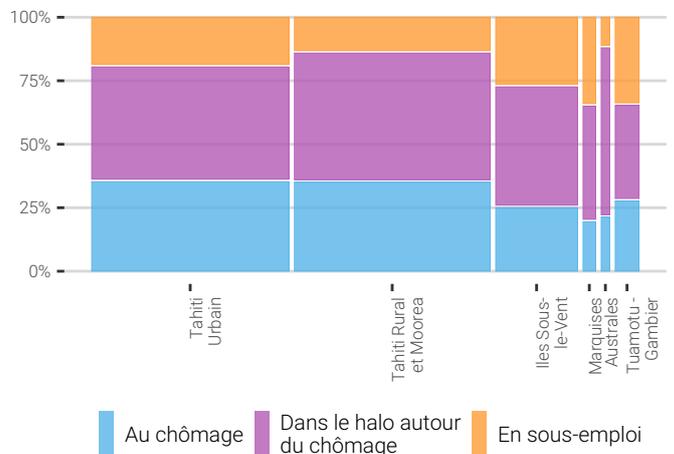
En 2018, 39 200 personnes sans emploi souhaiteraient en occuper un, soit 21,4 % de la population en âge de travailler. Le chômage touche 16 200 personnes et le halo, 23 000, soit respectivement 8,9 % et 12,6 % de la population en âge de travailler. Les chômeurs se différencient des individus dans le halo par une démarche de recherche active et d'une disponibilité pour occuper immédiatement un emploi. Pour mesurer l'activité économique, les chômeurs sont comptés comme des actifs (sans emploi) et les individus classés dans le halo comme des inactifs. Selon cette norme, les chômeurs représentent 14,5 % de la population active (c'est le taux de chômage) et les personnes classées dans le halo, 32 % de la population inactive. L'importance du halo dans l'inactivité est caractéristique des territoires où l'accès au marché de l'emploi est contrarié; les individus concernés vont et viennent de manière régulière entre le halo et les emplois informels ou occasionnels, faiblement rémunérés et de très courte durée. En Polynésie française, parmi les personnes sans emploi qui en souhaitent un, 56 % sont peu ou pas diplômés, et 33,8 % ont moins de 25 ans.

Sous-utilisation de main-d'œuvre : concepts et définitions

La sous-utilisation de main-d'œuvre est un concept développé par le Bureau International du Travail (BIT) pour regrouper et rendre compte des dysfonctionnements du marché de l'emploi relatifs à une utilisation non optimale de la ressource en main-d'œuvre (en emploi ou qui en souhaite un). Ces composantes sont le sous-emploi lié au temps de travail (c'est-à-dire les personnes en emploi dont le temps de travail est « insuffisant par rapport à des situations alternatives d'emploi qu'elles souhaitent occuper et qui sont disponible pour le faire », le temps partiel contraint en est l'exemple-type), le chômage (« qui reflète la recherche active d'un poste de travail par des personnes qui ne sont pas en emploi mais qui sont disponibles pour cette forme de travail »), ainsi que le halo du chômage ou main-d'œuvre potentielle (« qui fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi, qui expriment un intérêt pour cette forme de travail mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche et/ou leur disponibilité »).

De l'emploi non contraint à l'inactivité économique pure (« hors halo »), on peut lire à travers ces concepts une dégradation progressive du rapport à l'emploi pour les individus, ou encore, pour le fonctionnement du marché, une capacité à mobiliser la main-d'œuvre de moins en moins efficiente. Le sous-emploi est explicitement une sous-utilisation des travailleurs concernés puisque ceux-ci sont prêts à travailler plus que ce que le marché leur permet de faire. Dans le cas du chômage ou du halo du chômage, la main-d'œuvre n'est pas du tout mobilisée. Cependant, l'individu chômeur est activement lié au marché de l'emploi; si sa demande d'emploi rencontre une offre compatible, il est une ressource rapidement mobilisable pour le marché. À l'inverse, la main-d'œuvre que représente une personne du halo n'est pas rapidement mobilisable et n'est ainsi que « potentielle » : cette ressource n'est pas immédiatement mobilisable pour faire face à la demande du marché de l'emploi puisque la personne n'est pas en recherche ou pas disponible immédiatement pour prendre un poste de travail. Le halo est cependant bien un dysfonctionnement du marché de l'emploi puisque les personnes qui en font partie expriment leur envie d'occuper un emploi.

Fig. 2. Répartition de la sous-utilisation de main d'oeuvre par archipel



Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Un chômage structurel et un halo marqués aux Australes

Plus de 80 % des chômeurs résident dans les îles du Vent ; 6 600 habitent la zone rurale de Tahiti et Moorea, soit autant que dans la zone urbaine de Tahiti où la population en âge de travailler est pourtant bien plus importante (85 500 contre 56 300). La zone rurale de Tahiti regroupe de nombreuses personnes dans le halo du chômage (16,5 % de la population en âge de travailler) ainsi que les îles Sous-le-Vent (15,2 %) et les Australes (12,7 %). Les difficultés de déplacement vers la zone urbaine de Tahiti, principal bassin d'emplois, expliquent en partie à la fois la difficulté à trouver un emploi malgré les recherches et la disponibilité, mais également le découragement à la recherche d'emploi typique des résidents des îles du Vent. Les deux tiers des personnes qui ne recherchent plus déclarent avoir déjà cherché sans succès un emploi : 33 % des hommes et 20 % des femmes dans cette situation sont persuadés qu'ils ne trouveront pas d'emploi qui leur convienne. De fait, la composante principale du halo est la disponibilité sans recherche active d'emploi (quatre personnes sur cinq). Le découragement est cependant cité bien plus fréquemment par les hommes que par les femmes (40 % contre 23 %) pour expliquer la non-recherche d'emploi.

Un découragement généralisé pour la recherche d'emploi, qui se cumule avec les charges familiales pour les femmes

Les femmes sont plus concernées par le halo que les hommes : 14,2 % de la population féminine en âge de travailler est dans le halo contre 11,1 % de la population masculine. Les charges familiales les contraignent significativement : 40 % des femmes (contre seulement 9 % des hommes) invoquent également l'existence d'un enfant ou d'une personne dépendante pour expliquer leur non-recherche d'emploi, ainsi qu'à 57 % (contre 15 %) pour expliquer leur non-disponibilité.

TABLE 2. Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon le sexe

	Ensemble	Hommes	Femmes
Emploi non contraint	85 900	50 600	35 300
Sous-emploi lié au temps de travail	9 200	4 600	4 600
Chômage	16 200	7 000	9 200
Halo	23 200	10 300	12 900
dont : pas de recherche mais disponible	18 600	8 300	10 300
Inactivité hors halo	49 300	20 400	28 900
Ensemble	183 800	92 900	90 900

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Près d'une personne sur deux de 50 ans ne dispose pas d'un emploi mais, parmi elles, très peu le souhaitent : parmi les plus de 50 ans, seulement 1 % est classé au chômage et 7 % comme appartenant au halo. À l'inverse, les plus jeunes sans emploi souhaitent massivement travailler. Parmi les 30 000 jeunes ne se déclarant pas en formation, 27 % sont en emploi et 37 % n'en ont pas tout en souhaitant un (17 % sont au chômage et 20 % dans le halo). Les

causes de non-recherche d'emploi évoquées sont pour un tiers des jeunes hommes le découragement (ils pensent qu'ils ne trouveront pas d'emploi) et pour 37 % des jeunes femmes les charges familiales, soit un taux à peine plus faible que celui de l'ensemble des femmes.

Les faibles qualifications éloignent les individus du marché de l'emploi, particulièrement chez les jeunes

Le niveau de diplôme acquis est un fort indicateur de la capacité des individus à pouvoir intégrer le marché de l'emploi : 80,5 % des diplômés du supérieur sont en emploi en 2018, contre 61,9 % des titulaires du baccalauréat, 58 % des titulaires du CAP ou d'un BEP, et 45,5 % des personnes peu ou pas diplômées (titulaires d'un diplôme de niveau inférieur ou sans diplôme). À l'inverse, seuls 9,9 % des diplômés du supérieur et 32,3 % des personnes peu ou pas diplômées sont des inactifs hors halo. Les personnes sans emploi, mais en souhaitant un, occupent une position intermédiaire. Si elles sont également peu diplômées du supérieur (9,6 % sont dans cette situation), elles sont en revanche bien moins nombreuses à être peu ou pas diplômées (22,2 %) que les inactifs hors halo. Si les niveaux de qualification intermédiaire ne garantissent pas nécessairement un accès à l'emploi, la très faible qualification éloigne largement les individus du marché de l'emploi.

Ce constat général est accentué pour les plus jeunes ayant terminé leurs études. La lente intégration dans le marché de l'emploi conduit d'importantes fractions d'entre eux au chômage, dans le halo ou dans l'inactivité économique pure. 36,8 % d'entre eux n'ont pas d'emploi, tout en en souhaitant un, contre 21,3 % en population générale et 36,5 % sont sans emploi sans en chercher un contre 24,5 % en population générale.

Les jeunes peu ou pas diplômés décrochent largement du marché de l'emploi. Un sur cinq seulement est en emploi, la moitié n'en a pas et ne souhaite pas en occuper un. L'insertion est difficile pour ceux qui disposent d'un diplôme intermédiaire (CAP/BEP ou baccalauréat), seuls 34,9 % sont en emploi. Cependant, une fraction bien plus faible, 22,0 %, se déclare sans emploi sans en souhaiter un.

TABLE 3. Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon le diplôme

	Ensemble	Sans diplôme ou pré bac général	Pré bac professionnel (CAP/BEP..)	Bac	Post bac
Emploi non contraint	85 900	37 900	15 700	16 100	16 200
Sous-emploi lié au temps de travail	9 200	4 700	1 900	1 900	700
Chômage	16 200	8 300	3 000	3 900	1 000
Halo	23 200	13 800	4 700	3 500	1 200
dont : pas de recherche mais disponible	18 600	11 200	3 800	2 800	800
Inactivité hors halo	49 300	35 300	5 600	6 100	2 300
Ensemble	183 800	100 000	30 900	31 500	21 400

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Définitions

La population en âge de travailler est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

L'emploi est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur).

Le sous-emploi lié au temps de travail concerne les personnes en emploi à temps partiel qui souhaiteraient travailler pendant un nombre d'heures plus important et sont disponibles pour ce faire, sans avoir cependant la possibilité de travailler plus.

Le chômage : au sens du Bureau International du Travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne (1) sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, (2) activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et (3) disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La population active est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le halo du chômage ou main-d'œuvre potentielle est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La sous-utilisation de main-d'œuvre est un concept d'analyse du marché de l'emploi proposé par le BIT depuis 2013. Ce concept agrège les comptes des personnes en sous-emploi lié au temps de travail, au chômage ou dans le halo du chômage. Certes, ces trois situations reflètent des rapports différents quant à l'intégration ou à la proximité du marché de l'emploi, mais chacune traduit un certain type de dysfonctionnement de ce marché. Quantifier génériquement la sous-utilisation de main-d'œuvre puis analyser ses composantes permet d'apprécier le fonctionnement général du marché de l'emploi.

Télécharger les données

-  Schéma des concepts de sous-utilisation de main-d'œuvre (Fig. 1)
-  Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon l'âge (Tab. 1)
-  Répartition de la sous-utilisation de main-d'œuvre par archipel (Fig. 2)
-  Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon le sexe (Tab. 2)
-  Composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre selon le diplôme (Tab. 3)

Sources

L'enquête sur l'emploi de 2018 en Polynésie française a été réalisée de la mi-mai à la mi-août dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora-Bora, Raiatea, Tahaa) et de la mi-septembre à la mi-décembre dans les Marquises (Nuku Hiva, Hiva Oa), les Tuamotu – Gambier (Rangiroa, Hao, Mangareva) et les Australes (Rurutu et Tubuai). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls), l'ensemble des Australes (hors Rapa), les îles des Tuamotu – Gambier de plus de 200 personnes, ainsi que Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou : environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française sont ainsi représentées par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France métropolitaine, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité, ainsi que les composantes de la sous-utilisation de main-d'œuvre, est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et Eurostat.

Bibliographie

- J. TORTERAT, C. BODET (2019) *Marché de l'emploi en 2018 - Archipel de la Société*
- Y. JAUNEAU, J. VIDALENC – INSEE (2019), *Activité, emploi, chômage en 2018 et en séries longues*
- A. DOKUNENGO, C. SAGLIBENE – ISEE (2019), *Enquête sur les Forces de Travail en Nouvelle-Calédonie : résultats 2 018*
- J. TORTERAT, M. BOLDUC (2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*
- Bureau International du Travail (2013), *Résolution de la XIXe Conférence Internationale des Statisticiens du Travail*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1230
Auteur de la publication	Jérémie TORTERAT
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Février 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

